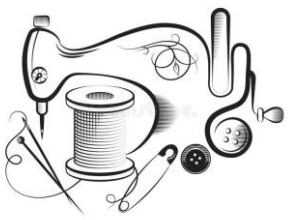


Saison 2021/ 2022
DEMANDE D'INSCRIPTION (*)



COUTURE Adultes

Date d'inscription :

Nom : Prénom : Né(e) le : M / F (**)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

(**) Masculin/Féminin - Rayer la mention inutile

(*) : L'inscription n'est définitive qu'après l'accord du responsable d'activité, le règlement total de l'adhésion et de la cotisation.

Jour Activité	Horaire	Durée	Lieu
Mercredi	14h00 – 16h00	2h00	ATELIER DES ARTS

Cours suivant calendrier joint

Droit à l'image : Je refuse que les photos prises lors de l'exercice de cette activité soient utilisées sur le site Internet ou dans les **documents** de l'ASV destinés au public (si vous ne cochez pas cette case, nous considérons que vous acceptez d'y figurer).

Validation :
Date :
N° carte :

SIGNATURE :

A REGLER	Règlement :
Adhésion annuelle ASV : 18 €	En espèces <input type="checkbox"/>
Cotisation annuelle activité : 194 €	Chèque à l'ordre de l'ASV <input type="checkbox"/>
Supplément hors Villebon : 18 €	Chèque vacances ANCV <input type="checkbox"/>
TOTAL : €	<p><u>Règlement en 4 chèques :</u> Le 1^{er} chèque = 50 € + 18 € d'adhésion total 68 €. Le 2^{ème} chèque 48 €, 3^{ème} chèque 48 € et 4^{ème} chèque 48€.</p>

Quota minimum des inscrits : 6 élèves

RESPONSABLE : Alain Decoodt - ☎ 01 60 14 83 18 / 06 42 14 96 28
ATELIER DES ARTS ASV - ☎ 01 60 14 65 41 – asvatelierdesarts@orange.fr

Reprise des cours : Mercredi 13 Octobre 21

Informatique et libertés : Le droit d'accès et de rectification des données vous concernant dans notre fichier informatisé (déclaré auprès de la CNIL) peut s'exercer auprès du secrétariat. Ces données sont réservées à l'usage exclusif de la gestion de l'ASV